

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL DE SCHAERBEEK

LUNDI 15 novembre 2021

Présent.e.s

Composante 1

- ✓ Michel DE HERDE (Echevin de l'Accueil Extrascolaire)
- ✓ Déborah LORENZINO (Echevine de l'Enfance)

Composante 2

- ✓ Bénédicte THYS (Ecole Sainte Louise de Marillac)
- ✓ Vincent DEVOS (Ecole du Divin Sauveur)
- ✓ Nathalie DENEYER (Ecole Sainte Marie Meiser)

Composante 3

/

Composante 4

- ✓ Charlotte BERTIN (Bouillon de Cultures ASBL)
- ✓ Sébastien BILLION (Le Blé en Herbe ASBL)
- ✓ Zohra EL KAJJAL (CréActions ASBL)

Composante 5

- ✓ Aurélie TRIAIRE (CEDAS)
- ✓ Rachid BENCHEIKH (Ludothèque Sésame ASBL)
- ✓ Geneviève ANSAY (Bibliothèques de Schaerbeek)

Personnes invitées

- ✓ Geoffrey DONY (Réseau Coordination Enfance – Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek)
- ✓ Marie HENROTAY (Réseau Coordination Enfance – Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek)
- ✓ Christine REDANT (Réseau Coordination Enfance)

Personnes excusées

- Mélody NENZI (Les Amis d'Aladdin)
- Philippe MARTIN (Service de l'inspection pédagogique - Enseignement Communal)
- Florence AZAMA (Maison de Quartier d'Helmet)
- Alice ANTOINE (ONE)
- Stéphanie PROANO (Maison Dailly)
- Georgia GIAGZIDIS (Atelier des Petits Pas)
- Chloé PERETTI (La Maison des Arts)

APPROBATION DU DERNIER PV

Il n'y a pas de remarque de la part des membres de la CCA

⇒ **Le PV de la CCA du 25 mars 2021 est approuvé**

COMPOSITION DE LA CCA

Certains membres de la CCA ont quitté leur fonction au sein des écoles ou d'associations. Par conséquent, ils ont démissionné de la CCA.

Les coordinateurs ATL ont proposé, comme indiqué dans le ROI, aux personnes les remplaçant dans leur fonction de les remplacer également au sein de la CCA.

Composante 2:

- **Dominique BOGAERT** a pris sa retraite et Vincent DEVOS reprend son poste à l'école et au sein de la CCA
- **Sophie BAISE** a quitté ses fonctions et Frédéric SCHEPPENS reprend son poste à l'école et au sein de la CCA

Composante 3: Démission de **Aurélie KONEN**

Michel DE HERDE invite les coordinateurs ATL à se tourner vers les associations de parents, l'UFAPEC et la FAPEO pour trouver des personnes pour remplacer Aurélie KONEN et les autres places vacantes au sein de la Composante 3.

Composante 4: **Marie VAN CAPPELEN** a quitté ses fonctions à LQPE.

Les coordinateurs ATL prendront contact avec son/sa remplaçant.e pour proposer de remplacer Marie Van Cappellen au sein de la Composante 4.

Composante 5: **Didier MAES** ne fait plus d'activité à Schaerbeek.

Les coordinateurs ATL prendront contact avec son/sa remplaçant.e ou les Clubs sportifs afin de remplacer Didier MAES au sein de la Composante 5.

L'ensemble de la CCA souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Michel DE HERDE signale aux coordinateurs ATL qu'il y a des changements de directions dans les écoles du réseau communal et qu'il faut peut-être mettre à jour le projet d'accueil de la Commune.

MODIFICATION DU PROGRAMME CLE

Plusieurs changements de directions ont eu lieu dans les écoles agréées et subventionnées par l'ONE pour leur AES.

- **Ecole du Divin sauveur** : Dominique BOGAERT a pris sa retraite et est remplacé par Vincent DEVOS
- **Ecole Sainte Louise de Marillac** : Vincent DEVOS quitte sa fonction de direction pour reprendre le poste de directeur à l'Ecole du Divin Sauveur. Anne-Cécile LIONET reprend son poste à Sainte Louise de Marillac

Les projets d'accueil modifiés seront envoyés à l'ONE

Agrément des projets d'accueil du Programme CLE 2020-2025

Les coordinateurs ATL ont pris contact avec Monique SAFI, responsable agrément à l'ONE pour la commune de Schaerbeek afin de savoir si les projets d'accueil modifiés envoyés aux mois de mai et septembre avaient obtenu leur agrément.

Monique SAFI, dans son mail du 27 octobre dernier nous affirme que les projets d'accueil envoyés au mois de mai sont en ordre et qu'elle est en attente du retour d'analyse de la coordinatrice accueil de l'ONE pour traiter les projets d'accueil envoyés au mois de septembre. L'ensemble de ces projets d'accueil passeront en commission d'agrément le 7 décembre 2021. Les courriers officiels seront envoyés en début d'année après la validation par la commission d'agrément et Benoit Parmentier.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021 ET DU PLAN D'ACTION 2021-2022

Focus sur les projets 2021-2022

- Journée de réflexion

Le SAES organise une journée de réflexion **le jeudi 16 décembre au Théâtre de la Balsamine**.

Il s'agit d'une journée destinée aux professionnel.le.s du **secteur scolaire et extrascolaire schaarbeekois** (animateur.trice.s, accueillant.e.s, coordinateur.trice.s, directeur.trice.s, instituteur.trice.s, éducateur.trice.s,...)

Chaque thématique (l'accueil des enfants de moins de 6 ans et les inégalités de genre) sera abordée de manière théorique et pratique.

Cette action émane de l'état des lieux et de l'analyse des besoins lors de la rencontre avec les opérateurs

- Midi rencontres (temps de midi convivial)

Le temps de midi convivial est un projet de rencontres non formelles entre professionnel.le.s de l'extrascolaire durant le temps de midi. L'objectif est de se rencontrer, de présenter « son actu », de jouer à un jeu et de créer du réseau.

Un temps de midi convivial sera organisé mensuellement et sera accessible à tout professionnel. Sur le long terme, le projet pourrait être organisé chez les opérateurs qui le désirent.

- Brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek »

Etant donné le contexte sanitaire, l'édition de la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek » a été décalée à janvier 2022 (elle devait initialement être imprimée pour septembre 2021). Toutes les informations ont été envoyées à Média Animation

- Capsules vidéo

Lors de la réalisation du programme CLE, plusieurs constats ont été faits :

- Le SAES est parfois mal identifié par les familles, les services communaux et certaines associations
- Le concept de jeu libre est souvent mal intégré et mal compris chez les professionnels
- Certaines écoles visent la qualité via l'agrément du programme CLE mais n'ont pas tous les outils pour y arriver

Afin de sensibiliser les familles et les professionnels et tenter de changer les choses, il avait été décidé lors de l'analyse des besoins, que l'outil vidéo était pertinent. 4 journées de tournages ont donc eu lieu en 2021 dans différents lieux à Schaerbeek. Les vidéos devraient être prêtes à diffuser en janvier 2022.

PROBLÉMATIQUE DE L'INCLUSION

Michel DE HERDE introduit cette thématique en rappelant l'entrée en vigueur du nouveau décret inclusion dans l'enseignement en FWB. L'objectif étant, entre autres, de former les enseignants à l'accueil des enfants à besoins spécifiques afin de diminuer le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement spécialisé. Il fait part de la difficulté de mettre en pratique ce nouveau décret.

Plus concrètement, les écoles seront regroupées autour de pôles territoriaux et devront recruter du personnel pour démarrer les inclusions. Les inclusions actuelles dans l'enseignement dit « ordinaire » resteront en place.

En conséquence de ce nouveau décret, l'accueil extrascolaire dans les écoles sera également impacté et devra mettre en place des moyens pour accueillir ces enfants dans les activités.

A Schaerbeek, la commune finance depuis plus de 10 ans un appel à projet permettant aux associations d'engager du personnel supplémentaire pour accueillir des enfants à besoins spécifiques pendant les vacances. Les coordinateurs ATL font face à des demandes qui ne cessent d'augmenter. Afin de mieux analyser la situation, ils ont réalisé une évaluation quantitative des inclusions relatives à cet appel à projet.

Les coordinateurs ATL présentent l'analyse. Voir document Annexe 1 ?

Les membres de la CCA font part de plusieurs remarques :

- Christine REDANT rappelle qu'il en va de la responsabilité de la commune mais qu'il faudrait aussi se tourner vers la Région Bruxelloise. Elle explique aussi que la commune de Schaerbeek a une expérience à mettre en avant pour les autres communes de la région. Il y a par ailleurs un manque de considération du temps extrascolaire dans le nouveau décret inclusion.
- Charlotte BERTIN pose la question de savoir si l'ONE pourrait octroyer un financement supplémentaire à celui de la commune de Schaerbeek.
 - Cela pourrait être envisageable mais seulement pour les opérateurs agréés par l'ONE. Et dans ce cas, l'enveloppe communale pourrait servir aux opérateurs qui ne sont pas agréés par l'ONE.
- Michel DE HERDE témoigne que certaines familles souhaiteraient inscrire leur enfant à besoins spécifiques dans les EDD

- Il faudrait **rencontrer Annick CONIAUX** de l'ONE pour savoir si Schaerbeek pourrait demander un budget supplémentaire pour les inclusions
- Un autre membre demande comment informer les parents à besoins spécifiques qui vont dans les stages pour les orienter vers de l'inclusion
- La problématique est beaucoup plus large
- Un membre propose de mettre des conditions sur le type de handicap
- Michel DE HERDE rappelle que les enfants qui bénéficient d'une place en inclusion via l'appel à projet doivent être en majorité des schaarbeekois (piste de réflexion pour une répartition plus égalitaire de l'enveloppe)
- Vincent DE VOS pose la question de savoir s'il y a un penchant néerlandophone de cet appel à projet à Schaerbeek ? Et si certains de ces enfants bénéficient de cet appel à projet (piste de réflexion pour une répartition plus égalitaire de l'enveloppe)
 - Michel DE HERDE répond que non mais que les écoles néerlandophones organisent directement les stages dans les écoles et que dès lors, ces enfants qui fréquentent l'école sont accueillis dans les stages.
- Christine REDANT rappelle que souvent les inclusions financées par l'appel à projet permettent un taux d'encadrement de ces enfants de 1 animateurs pour 1 enfant
- Michel DE HERDE affirme que si on veut améliorer l'inclusion, il faut des ressources financières
- Christine REDANT amène un autre élément, celui du changement des rythmes scolaires qui va aussi modifier les demandes et qu'il faudra anticiper.
- Charlotte BERTIN rappelle aussi qu'en tant qu'AES2, ils ne peuvent plus demander des présences comptant double pour l'accueil d'enfant à besoins spécifiques.

Les coordinateurs ATL vont

- Prendre contact avec l'ONE, le cabinet de S. HADDIOUI (égalité des chances à Schaerbeek), le cabinet de Rudy VERVOORT (Région) et Bénédicte LINARD (accueil extrascolaire FWB)
- Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à des pistes de solutions pour mieux répondre aux besoins des schaarbeekois en matière d'accueil d'enfants à besoins spécifiques durant le Temps Libre et évaluer l'appel à projet permettant de financer l'engagement d'animateurs pour accueillir ces enfants pendant les vacances. Ce groupe de travail pourrait être constitué de :
 - Opérateurs Schaarbeekois
 - Services d'accompagnement
 - CCPH
 - Badje

DIVERS

Bénédicte THYS pose la question sur les formations organisées par le bureau ALE à destination des accueillantes sous statuts ALE. En effet, les directions d'école n'ont pas été informées de formations organisées (et obligatoires) pour les accueillantes engagées sous statut ALE. Il y a un manque de communication et de concertation avec le bureau ALE.

Les coordinateurs ATL proposent d'organiser à nouveau une réunion entre les directions d'école et le bureau ALE de Schaerbeek.

Michel DE HERDE invite les coordinateurs ATL à prendre contact avec Madame DE FIERLANT (échevine de l'emploi à Schaerbeek et Présidente du CA et du bureau ALE de Schaerbeek)

Bénédicte TYHS propose que quelques membres du personnel communal puissent être détachés dans les écoles du réseau Libre.

Charlotte BERTIN fait remarquer que les changements concernant les rythmes scolaires vont impacter l'ATL.

Michel DE HERDE répond qu'il y a un accord pour les changements au niveau des rythmes journaliers soient reportés pour la prochaine mandature 2024-2029.

Michel DE HERDE propose de lister toutes les interrogations sur les heures pendant lesquelles il faudra accueillir les enfants. Et entre autres, la question « dedans ou dehors » de l'école.

Christine REDANT rappelle qu'il y a un manque de concertation avec l'AES pour ces nouvelles réformes alors qu'elles en seront fortement impactées.

Michel DE HERDE propose de trouver quelqu'un qui pourrait mesurer l'impact de cette mesure sur le scolaire et l'extrascolaire

⇒ On pourrait **inviter Maïté de Hemptinne** qui réalise une étude actuellement sur cette réforme via la Fondation Roi Baudoin. On pourrait également **inviter le Cégé**

Bénédicte THYS regrette que, pour la mise en place du changement de rythme scolaire concernant les vacances, les écoles manquent de temps pour préparer sa mise en place et tout organiser.

LA PROCHAINE RÉUNION DE CCA AURA LIEU LE 24 MARS DE 12H À 14H